

En dehors des horaires d'ouverture, Accueil 24h/24h :

Urgences pédiatriques (Mineurs de -16 ans) :
Tel : 04 73 75 00 50

Urgences gynéco-obstétricales
(Mineurs de + 16 ans et femmes enceintes) :
Tel : 04 73 75 01 67

Pour les adultes (tout type de violences) et les mineurs 16-18 ans (violences physiques/psychiques)

Service de Médecine Légale
Unité de Victimologie Adultes
CHU Gabriel Montpied
Tel : 04 73 75 49 01 ou 00

Les structures qui peuvent vous aider

AVEC

72 avenue d'Italie
63000 Clermont-Fd
04 73 90 12 24

CRIP N° VERT

0 800 04 19 37
Conseil Départemental
Puy-de-Dôme

CIDFF

1 rue des Hauts
de Chanturgue
63100 Clermont-Fd
04 73 25 63 95

Planning Familial

13 rue des Quatre
Passeports
63000 Clermont-Fd
04 73 37 12 07

Enfance et Partage

6 rue des Jacobins
63000 Clermont-Fd
04 73 90 44 17

Enfance Majuscule

21 rue Jean Richepin
63000 Clermont-Fd
04 73 29 29 29

Contact

CHU Estaing
Rez-de-chaussée - Niveau B0
1 Place Lucie et Raymond Aubrac
63003 Clermont-Ferrand Cedex 1

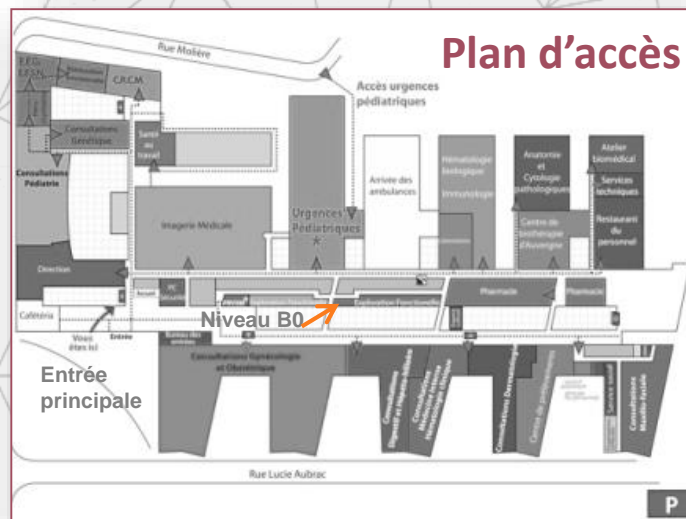
Numéro vert gratuit : 0800 622 648
ou le 04 73 75 01 53

Fax: 04 73 75 01 54

Courriel : victimoestaing@chu-clermontferrand.fr

Site internet: www.chu-clermontferrand.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi : 9h-17h



RV LE :

AVEC :

NOTES :

.....
.....
.....

Notre rôle

Depuis 2000, le Service de Victimologie Enfants & Femmes enceintes est un service hospitalier du CHU de Clermont-Ferrand destiné à accueillir:

- Les mineurs jusqu'à 18 ans victime de toutes formes de violences;
- Les femmes enceintes victimes de toutes formes de violences.



Les modalités d'accueil

Les victimes sont reçues :

- En urgence ou sur rendez-vous après régulation téléphonique
- Sur demande spontanée de la victime ou de son représentant légal pour les mineurs
- Sur réquisition de justice ou des autorités de police judiciaire (police, gendarmerie)

La prise en charge par l'équipe pluridisciplinaire

ACCUEIL ET ECOUTE

EXPERTISE MEDICO-LEGALE :

- Examens pour constat des lésions :
- ✓ Sur demande spontanée de la victime (consultation prise en charge par la sécurité sociale)
- ✓ Sur réquisition des autorités judiciaires avec fixation d'ITT (Incapacité Totale de Travail) (certificat remis aux autorités requérantes et consultation prise en charge par la justice)

SOINS :

- Prélèvements médico-légaux, radiologies et thérapeutiques (traitements antirétroviraux, contraception...)
- Suivi gynéco-obstétrical en lien avec les violences

PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

INFORMATION JURIDIQUE & ORIENTATION VERS DES PARTENAIRES SPECIALISES

Service de Victimologie CHU Estaing - Pôle Femme et Enfant
Chef de Pôle : Pr Etienne Merlin – Chef de service : Dr Pamela Bouchet

Médecins

Dr Pamela Bouchet: Gynéco-obstétricienne, Médecin légiste
Dr Pierre-Amaël Noailly-Charny: Pédiatre
Dr Pauline Ott: Médecin légiste

Sage-femme

Audrey Cornet Roy

Puéricultrice

Elodie Oulabbi

Psychologues

Elsa Galeyrand
Mathilde Marlet

Cadre administratif

Candice Moral Pétiniot: Juriste

Secrétariat

Anne Mesclier